

RFC 6857 : Post-delivery Message Downgrading for Internationalized Email Messages

Stéphane Bortzmeyer
<stephane+blog@bortzmeyer.org>

Première rédaction de cet article le 12 mars 2013

Date de publication du RFC : Mars 2013

<https://www.bortzmeyer.org/6857.html>

Ce nouveau RFC normalise un mécanisme de **repli** ("*downgrade*") lorsqu'un serveur POP ou IMAP a reçu des courriers entièrement internationalisés <<https://www.bortzmeyer.org/courrier-entierement-internationalise.html>> et qu'un client POP ou IMAP de l'ancienne génération, qui ne comprend pas les adresses en Unicode, veut récupérer ce courrier. Le mécanisme de ce RFC est plus complet (et plus complexe) que celui, concurrent, du RFC 6858¹.

Dans la première version du courrier électronique entièrement en Unicode (celle normalisée dans les RFC 5335 et suivants), il était prévu un repli effectué entre serveurs SMTP. Si un serveur détectait que le serveur suivant ne gèrait pas la nouvelle norme, il se repliait automatiquement sur un format compatible. Ce mécanisme, spécifié dans le RFC 5504, était compliqué et fragile et a été abandonné dans la deuxième version du courrier électronique entièrement internationalisé, celle des RFC 6530 et suivants. Désormais, les seuls endroits où un repli ("*downgrade*") peut se faire sont à l'expédition, dans le MUA (de manière non standardisée, c'est un problème d'interface utilisateur) ou bien par les serveurs POP ou IMAP, lorsqu'ils ont reçu un message internationalisé et découvrent après qu'un de leurs clients ne gère pas cette norme (chose qu'on ne peut pas savoir à l'avance). Les RFC 6856 et RFC 9755 ne définissent pas de mécanisme obligatoire pour ce cas. Ils prévoient plusieurs possibilités (rejeter les vieux clients, cacher le message, comme s'il n'avait jamais été reçu, etc) parmi lesquelles le repli automatique vers un format compatible. Un tel repli n'est jamais une solution satisfaisante (il fait perdre de l'information, on ne pourra pas toujours répondre aux messages en question) mais, dans certains cas, cela peut être la moins mauvaise solution. Pour éviter une prolifération de mécanismes de repli différents, donnant des résultats distincts, deux algorithmes de repli sont normalisés, un très simple à mettre en œuvre (et faisant perdre beaucoup d'information), dans le RFC 6858, et un plus proche de l'esprit du RFC 5504,

1. Pour voir le RFC de numéro NNN, <https://www.ietf.org/rfc/rfcNNN.txt>, par exemple <https://www.ietf.org/rfc/rfc6858.txt>

